

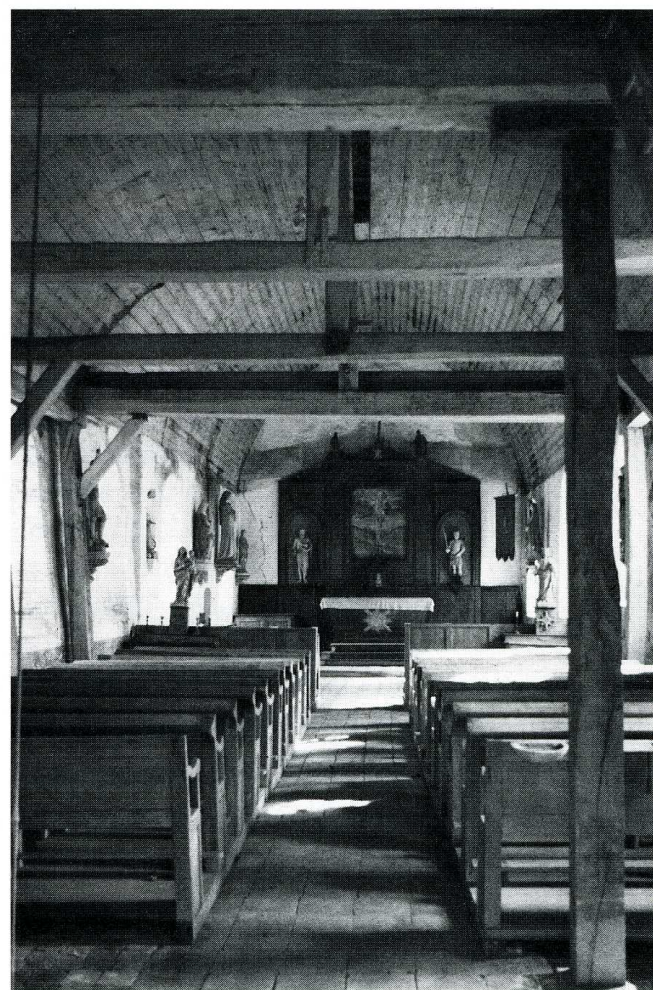


*Gaillefontaine (Seine-Maritime).
Église des Noyers.*

GAILLEFONTAINE

(Seine-Maritime, canton de Forges-les-Eaux, arrond. de Dieppe, 1 373 hab.)

L'église du hameau des Noyers est mentionnée par Eudes Rigaud dès 1265, mais son origine est sans doute bien plus ancienne : elle a en effet conservé des fonts baptismaux de pierre aux chapiteaux archaïques qui pourraient remonter à la fin du XI^e s., date probable des plus vieux murs de l'église, ceux de la nef. Celle-ci a conservé sa belle voûte lambrissée en forme de carène



renversée soutenue par des piliers en bois, et l'on y voit également une trentaine d'anciens bancs, bien conservés quoiqu'ils n'accueillent les fidèles qu'au jour du pèlerinage annuel. Le hameau des Noyers a en effet été rattaché en 1802 à la commune de Gaillefontaine, et celle-ci a désormais trois églises à sa charge. L'église des Noyers, entourée de son vieux cimetière, était la plus démunie. Les travaux entrepris en 1984 avec une subvention de 30 000 F versée par la Sauvegarde de l'Art Français ont permis de sauver le clocher d'ardoises qui s'élève sur la première travée de la nef. En 1986, des travaux plus importants de maçonnerie et de charpente ont été entrepris. La Sauvegarde y a contribué à hauteur de 50 000 F.